

Projet de budget 2018 de l'enseignement scolaire public du premier degré

1) Partie des notes fédérales sur le budget 2018 concernant l'enseignement primaire

Le budget de l'enseignement scolaire public du premier degré (programme 140) est de 22,015 Mds €, en hausse de 0,489 Mds €.

Moins de postes aux concours

Le projet de budget prévoit une baisse du nombre de postes au concours 2018 : 11 850 postes de stagiaires sont prévus à la place des 14 011 issus du concours 2017 (13 011 + 1000 listes complémentaires). **Ce sont donc 2 161 emplois de stagiaires en moins qu'en 2017, c'est-à-dire 1 080 moyens d'enseignement en moins à la rentrée 2018 (les stagiaires sont à mi-temps en devant élèves).**

Le PLF prévoit que les 14 011 lauréats du concours 2017 seront en poste à plein temps à la rentrée 2018, à condition que tous les stagiaires soient titularisés à l'issue de leur année de stage.

Le projet prévoit 9 050 départs, soit un solde de 4 961 emplois. Ce solde ne tient pas compte de l'évolution des moyens d'enseignements dégagé par les stagiaires (-1 080), ce qui donnerait un solde de **3 881 créations de postes devant élèves.**

Les priorités ministérielles – pour la « réussite de tous les élèves » – orientent les moyens principalement vers l'éducation prioritaire : 3 400 postes dédiés aux CP dédoublés en REP.

Les fermetures d'écoles se poursuivent :

46 435 à la rentrée 2015 / 45 877 à la RS 2017 = **soit 558 écoles fermées en 1 an !**

Nombre d'élèves

Le ministère prévoit une baisse du nombre d'élève à la rentrée 2018 (- 33 500 r/ 2017)

A noter l'évolution du nombre d'élèves dans le pré-élémentaire ne cesse de décroître depuis 2012 :

2012 : 2 244 000 élèves

2017 : 2 209 000 é

2018 : 2 187 300 é

Rémunération

Les bleus budgétaires annoncent une hausse des dépenses de personnel (+ 492 M€ d'euros) mais ne tiennent pas compte des récentes annonces du Ministre de l'Action et des comptes publics concernant le report des mesures PPCR.

Le PLF prévoit des économies au titre du rétablissement du jour de carence, à hauteur de 40,3 M€ et de la baisse de l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (-3M€).

A noter la mise en place progressive à compter de la rentrée 2018 de la revalorisation de l'indemnité REP+. Le premier versement s'opérerait au 1er septembre 2018. D'après le bleu budgétaire, cette augmentation s'élèverait à 101 euros par mois pour l'année prochaine.

Les indemnités sont en baisse par rapport à 2017 et s'établissent à 676,6 M€. L'indemnité de congé formation et l'indemnité de fonction particulière ont disparues depuis 2017. L'indemnité différentielle PE et la GIPA disparaissent. En 2017, elles se chiffraient à 7,1 M€.

L'ISSR stagne malgré la priorité annoncée au remplacement.

Dépenses de fonctionnement et d'intervention

Ces dépenses sont en baisse de 2,2 M€ par rapport à 2017). Depuis 2007, ces crédits sont passés de 74 M€ à 42,94 M€, soit une réduction de près de la moitié des sommes notamment consacrées aux crédits pédagogiques, à la formation continue, aux frais de déplacement...

Formation continue : 20,61 M€ (contre 22,88 M€ en 2017).

Fonds de soutien aux activités périscolaires

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires est imputée au budget de l'éducation nationale dans le programme « Vie de l'élève » (BOP 230). Le fonds de soutien aux activités périscolaires s'élève à 237,1 M€ (372,8 M€ en 2017). L'aide ne sera plus versée qu'aux communes ayant opté pour une semaine scolaire à neuf demi-journées ou à huit demi-journées avec cinq matinées.

2) Note complémentaire du SNUDI-FO à la note fédérale

Répartition des emplois :

90 emplois d'enseignants du premier degré sont transférés vers le programme « soutien de la politique de l'Education nationale » et servent à financer des emplois d'adjoint 1^{er} degré aux DASEN.

Le nombre de stagiaires passerait de 14011 en 2017 à 11850 en 2018 (soit une diminution de 2161 stagiaires, 15% en moins !). Cette situation va accentuer le recrutement de contractuels au détriment de fonctionnaires.

Globalement dans le projet de budget est annoncé une augmentation des moyens d'enseignement devant élèves de 3881 ETP dans le premier degré qui sont répartis notamment :

+2791 ETP pour l'élémentaire, +629 ETP de remplaçants, +280 ETP pour la formation des personnels enseignants, +12 ETP pour les besoins pédagogiques particuliers.

A noter que le nombre de postes diminue de 14 emplois en maternelle et qu'il n'y a plus aucune référence à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

Est annoncé en élémentaire la mise en place des CP 100% réussite dans « l'ensemble des classes de CP en REP et REP+ », ce qui devrait consommer la quasi-totalité des 2791 ETP pour l'élémentaire.

La présentation du projet budget annonce un effort fait en faveur de la scolarisation des enfants en situation de handicap. Ce qui se traduit par ... 12 ETP pour les besoins pédagogiques particuliers (soit +0,1 ETP par département en moyenne !).

Prestations sociales

Le budget consacré aux prestations sociales et allocations diverses passe de 27 300 000 à 23 951 000. Soit une baisse de 3 349 000 euros, soit une baisse de plus de 12%.

Décomposition et évolution de la dépense de personnel : apparition de 3 lignes nouvelles

-La mise en place de 3 jours de formation continue chiffrée à 3,9 M€ ;

-L'instauration de stage de remise à niveau : 16,1 M€ ;

-Le rétablissement du jour de carence devrait entraîner une économie de 40,3 M€

Les indemnités de sujétion spéciale des directeurs d'école diminuent et passent de 99 à 96,2M€

Le montant total de l'ISSR reste le même alors que 629 ETP supplémentaires consacrés au remplacement sont annoncés.

Le paragraphe « *Avancement de grade - modification du taux de promus-promouvables des Professeurs des écoles* » qui existait en 2017 et qui correspondait au financement de l'augmentation du nombre de Hors classe (passage de 5 à 5,5%) disparaît !!!

Postes d'enseignants dans les écoles françaises à l'étranger : 180 suppressions de postes (80 postes d'expatriés et 100 postes d'enseignants résidents 1^{er} et 2nd degré confondus). Au-delà de 2018, selon l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), certaines « *hypothèses de travail* » 160 autres postes pourraient disparaître en 2019.